

LE CANADA ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

(TRADUCTION)

Discours prononcé par M. Henri Bourassa à
la Conférence du Lac Mohonk,
le 14 mai 1913

Jusqu'à ce jour, le Canada n'a occupé aucune place sur la scène de la politique internationale. Simple dépendance de la Grande-Bretagne, ce pays jouit d'une large mesure d'autonomie intérieure; mais il est encore privé des prérogatives et des responsabilités d'Etat.

L'évolution constante, dans l'Empire britannique, des principes et des pouvoirs de gouvernement, et la croissance remarquable en population et en richesse des grandes dépendances de l'Angleterre, nous rapprochent rapidement du jour où le Canada et les autres possessions britanniques autonomes auront atteint leur âge de majorité et devront assumer toute leur responsabilité, soit comme nations indépendantes, ou comme associées véritables de la Grande-Bretagne dans une nouvelle forme de fédération.

Dans l'un ou l'autre cas, le Canada est appelé à jouer un rôle considérable dans les affaires du monde. Son immense territoire et ses ressources surabondantes lui attirent, chaque année, un nombre croissant d'émigrants de tous les pays du nord et du centre de l'Europe. Le pays possède des avantages exceptionnels pour établir avec l'Europe des communications faciles et rapides.

Aucun groupe actuel de la race blanche n'arrivera au rang et à la dignité de nation avec un nombre aussi restreint de causes de conflit, — que ces causes dépendent du passé, du présent ou de l'avenir, de l'histoire ou des conditions économiques, qu'elles soient accidentelles ou permanentes, — et avec des motifs plus impérieux, d'ordre moral ou matériel, de vivre en paix et de voir la paix régner dans le monde.

LE CANADA A BESOIN DE LA PAIX.

La situation géographique du Canada et ses conditions économiques sont de telle nature qu'il trouvera un intérêt considérable et croissant à